

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21507**

Intitulé

MASTER : MASTER Sciences humaines et sociales - Mention : Conduite de Projets Culturels - Spécialité professionnelle : Conduite de Projets Livre et Multimédia

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2,
Ministère chargé de l'enseignement supérieur

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'Université Blaise Pascal, Recteur
de l'Académie de Clermont-Ferrand

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

131g Littérature appliquée à la documentation, communication, lettres et enseignement, 134g Art et patrimoine ; Art et communication, 312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé de la spécialité Conduite de projets livre et multimédia peut prétendre à des emplois diversifiés dans lesquels seront mises en œuvre les activités suivantes :

- Gestion de ressources documentaires
- Commercialisation de ressources documentaires
- Conception et réalisation éditoriales
- Conception d'outils et de projets multimédia
- Communication, médiation, animation culturelle
- Recherche de financements, élaboration de budgets, évaluation de projet
- Management d'une équipe.

Compétences générales des diplômés de masters en Lettres, Langues et Sciences Humaines :

- Conduire une étude dans différents contextes (scientifiques et/ou professionnels) : poser une problématique, construire une argumentation, collecter et organiser des données, interpréter les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements,
- Conduire une démarche critique dans le cadre de règles déontologiques et méthodologiques
- Respecter l'éthique scientifique et les règles de droit,
- Rédiger de manière claire, correcte et cohérente, des documents d'analyse et de synthèse à partir de sources diverses clairement référencées et de situations complexes,
- Préparer et commenter des supports de culture et de communication (textes, images, statistiques...),
- Prendre la parole face à différents publics en prenant en compte leur spécificité,
- Conceptualiser, bâtir et soutenir publiquement une argumentation,
- Confronter des points de vue, élaborer des analyses comparatives,
- Travailler en autonomie : établir des priorités, gérer son temps,
- Être capable d'initiatives : définir et mettre en œuvre un projet de recherche et de formation, acquérir par soi-même des connaissances non enseignées,
- Réaliser par soi-même une recherche documentaire sur différents supports : préciser l'objet de la recherche, localiser les ressources et les hiérarchiser, identifier les modes d'accès, établir une bibliographie, exploiter les données et les présenter,
- S'impliquer dans un projet et le conduire à terme : comprendre ses objectifs et son contexte, le réaliser et le gérer,
- Encadrer et animer un travail de groupe,
- Appréhender les enjeux sociaux et culturels du monde contemporain dans toutes ses dimensions temporelles et spatiales,
- Mobiliser, dynamiser, exploiter des savoirs de différents champs disciplinaires,
- Appréhender la diversité culturelle, développer des valeurs humanistes, être à l'écoute,
- Utiliser les outils informatiques de bureautique, d'analyse de données et d'internet ;
- Utiliser et créer des ressources électroniques ;
- Utiliser une langue étrangère dans un but professionnel en prenant en compte les particularités culturelles liées aux différentes zones géographiques concernées,
- S'intégrer dans un milieu professionnel : identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation, se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel.

Les compétences spécifiques à la mention Conduite de projets culturels :

- Maîtriser une approche critique et comparative des phénomènes politiques, économiques, sociaux, culturels et religieux dans l'Histoire des sociétés humaines, de l'Antiquité à nos jours,
- Maîtriser les repères temporels et spatiaux ; savoir mettre en perspective les répercussions du passé ; maîtriser les grands enjeux de l'aménagement de l'espace, des évolutions du paysage, du rapport des hommes aux territoires,
- Maîtriser les règles de la recherche documentaire, sous toutes ses formes, et apprivoiser les lieux et instances de la conservation-consultation,

- Maîtriser les outils informatiques nécessaires à la recherche, à sa publication, à sa diffusion,
- Participer à la production et à la mise en valeur de productions scientifiques et/ou culturelles,
- Travailler en collaboration avec les différents acteurs du milieu professionnel et avec les acteurs et institutions du monde culturel, de l'Etat et des collectivités territoriales,
- Etre capable de se former et d'innover.

Les compétences spécifiques à la spécialité Conduite de projets livre et multimédia :

- Connaître l'environnement institutionnel, économique et juridique des métiers du livre,
- Maîtriser les règles de base de la comptabilité publique et privée,
- Connaître les principales stratégies du management et du marketing culturel ainsi que les principaux outils de communication,
- Connaître les techniques de commercialisation du livre et du multimédia,
- Posséder une culture solide et diversifiée, notamment dans le secteur du livre et du multimédia,
- Maîtriser les protocoles du traitement du document, et de la recherche documentaire,
- Savoir évaluer et concevoir une politique documentaire et un service aux usagers,
- Maîtriser les technologies liées au traitement numérique de l'image fixe, à la conception de sites web, à la mise en place d'outils collaboratifs,
- Maîtriser deux langues vivantes,
- Posséder une expérience de terrain dans le domaine du livre et du multimédia grâce aux stages et aux projets collectifs.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Librairies, espaces culturels de grandes surface,
Bibliothèques, médiathèques, centre de documentations,
Collectivité locales et associations culturelles
Structures éditoriales publiques ou privées.

- Responsable de librairie ou d'espace culturel,
- Bibliothécaire, conservateur des bibliothèques (avec un concours),
- Responsable de ressources documentaires, chef de projet et veille stratégique et gestion des connaissances,
- Directeur éditorial, chef de projet en édition numérique,
- Responsable de communication d'une maison d'édition ou d'un producteur multimédia,
- Chargé de développement culturel, chargé de programmation, chargé de valorisation du patrimoine culturel, directeur de manifestation culturelle.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

E1105 : Coordination d'édition

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

G1202 : Animation d'activités culturelles ou ludiques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification suppose la validation des Unités d'enseignement suivantes : 60 ECTS sur deux semestres de formation en M1 et 60 ECTS sur deux semestres en M2. Les enseignements sont organisés en unités d'enseignements obligatoires, et pour une part, en unités d'enseignements choisis par l'étudiant dans une liste fixée conformément au dossier d'habilitation validé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. La formation comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués et offre trois parcours : Métiers du livre et multimédia ; Métiers du livre international : ce parcours permet à l'étudiant d'effectuer le semestre 3 (M2) dans une université partenaire et d'être en stage de 20 semaines (pour le semestre 4) dans le pays où a été réalisé le semestre 3; et enfin, Documentaliste d'entreprise.

Parcours Métiers du livre et multimédia et parcours Métiers du livre international :

Type d'Unités d'Enseignements Intitulé des Unités d'Enseignement du Master 1 (60 crédits) :

- UE 1 : Connaissance de l'environnement du projet culturel
- UE 2 : Analyse des objets culturels
- UE 3 : Nouvelles technologies et nouveaux usages
- UE 4 et 7 : Langues étrangères : anglais obligatoire, au choix : allemand, espagnol, italien
- UE 5 : Connaissance des marchés du livre
- UE 6 : Outils et méthodes spécifiques
- UE 8 : Projets tutorés : projet collectif et projet professionnel
- UE 9 : Stage professionnel

Type d'Unités d'Enseignements Intitulé des Unités d'Enseignement du Master 2 (60 crédits) :

- UE 10 : Elaboration du projet collectif

UE 11 : Gestion des projets culturels

UE 12 : Langues étrangères et cultures internationales : anglais obligatoire, au choix : allemand, espagnol, italien,

UE 13 : Outils appliqués aux métiers du livre : droit, informatique, marketing

UE 14 : Langues étrangères et cultures internationales : anglais obligatoire, au choix : allemand, espagnol, italien,

UE 15 : Elaboration du projet collectif

UE 16 : Stage professionnel

Parcours Documentaliste d'entreprise

Type d'Unités d'Enseignements Intitulé des Unités d'Enseignement du Master 1 (60 crédits) :

UE1 : Fondamentaux des sciences de l'information documentation

UE2 : Environnement professionnel du métier de documentaliste d'entreprise

UE 3 : Nouvelles technologies et nouveaux usages

UE 4 et 7 : Langues étrangères : anglais obligatoire, au choix : allemand, espagnol, italien

UE5 : Enjeux de l'information en entreprise

UE 6 : Outils et méthodes spécifiques

UE8 : Conception et utilisation de systèmes d'information

UE 9 : Stage professionnel

Type d'Unités d'Enseignements Intitulé des Unités d'Enseignement du Master 2 (60 crédits) :

UE 10 : Elaboration du projet collectif

UE 11 : Gestion des projets culturels

UE 12 et UE 14 : Langues étrangères et cultures internationales : anglais obligatoire, au choix : allemand, espagnol, italien,

UE 13 : Outils appliqués aux métiers du livre :

UE 15 : Elaboration du projet collectif

UE 16 : Stage professionnel

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Universitaires et professionnels ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage		X
Après un parcours de formation continue	X	Universitaires et professionnels ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation		X
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VAE
Par expérience dispositif VAE	X	Jury VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Université de Thessalie, Volos

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 mars 2012 relatif aux habilitations de l'Université Clermont-Ferrand 2 à délivrer les diplômes nationaux de niveau master.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à 613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-bpclermont.fr/rubrique91.html>

Autres sources d'information :

Site de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

Site de l'Université Blaise Pascal

Lieu(x) de certification :

Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II)
34, av Carnot
63300 Clermont-Ferrand

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II)
34, av Carnot
63300 Clermont-Ferrand

Historique de la certification :

Cette spécialité de master a été créée en 2008. Elle prend la suite d'une spécialité « Métiers du livre et éditions numériques » d'une mention de master « Gestion des biens et des services », créée en 2006 suite à la disparition de la formation IUP « Métiers du livre et éditions numériques ».

En 2008 ont été habilitées deux nouvelles spécialités de master : « Conduite de projets touristiques » et « Conduite de projets livre et multimédia ». Ces spécialités, qui correspondaient à une refonte de l'offre de formation à bac + 4 et bac + 5 des anciens IUP Tourisme et Métiers du livre de l'UBP, créés au début des années 2000, ont été rattachées provisoirement à la mention « Cultures, territoires, patrimoines », qui abritait également la spécialité « Action culturelle en milieu éducatif et collectivités locales ».